

Bureau météorologique.

Washington, 16 décembre - Indications pour la Louisiane - Temps agréable; vents d'est.

L'ABEILLE DE DEMAIN.

SOMMAIRE.

- Loulette et Guillot. Pages nouvelles - La petite sœur de Troit. Veix de soutien, poëme. Brigandages, (Choses éparées), suite, Yan de Lesca. Princes et princesses artistes. Les petits sabots. Marie la Modeste, feuilleton. Mondanités, Ohifon. Bibliographie. L'Actualité, etc., etc.

Tortures infligées aux Carlistes arrêtés en Espagne.

Madrid, Espagne, 16 décembre - Le comte Casa Sola, un frère du marquis Ceraldo, a confirmé aujourd'hui, au cours d'une interview, les rapports annonçant que des tortures sauvages semblables à celles qui ont été infligées aux anarchistes dans la forteresse de Montjuich, à Barcelone, ont été également infligées aux carlistes arrêtés à Bilbao, afin d'obtenir des informations au sujet des armements et des plans des hommes de leur parti.

On craint que ces tortures ne conduisent à de terribles représailles si les carlistes se mettent en campagne.

L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLEANS.

Trois Editions Distinctes

Edition Quotidienne, Edition Hebdomadaire, Edition du Dimanche

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, port compris: \$15.00. Un an \$16.00. 6 mois \$9.00. 3 mois \$5.00. Pour la Belgique, le Canada et l'Europe, port compris: \$15.15. Un an \$17.50. 6 mois \$10.00. 3 mois \$6.00.

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi matin. Pour les Etats-Unis, port compris: \$5.00. Un an \$15.00. 6 mois \$8.00. 4 mois \$5.00. Pour la Belgique, le Canada et l'Europe, port compris: \$5.15. Un an \$16.00. 6 mois \$9.00. 4 mois \$6.00.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont droit. Les personnes qui veulent s'abonner envoient leur mandat par mandat-postal ou par traites sur express.

Nos rues, nos trottoirs

Il n'est pas un étranger, pas un européen - allemand, anglais ou français - qui, en débarquant ici, ne soit frappé d'étonnement, presque d'admiration, en voyant circuler dans nos rues, avec la rapidité de l'éclair, ces cars électriques, à la fois luxueux et confortables, qui sont un juste objet d'orgueil pour les grandes villes de l'Union américaine.

Malheureusement, il lui faut enfilier nos trottoirs, pour arriver à son hôtel, pour visiter notre ville, pour se rendre à nos différents rendez-vous d'affaires et de plaisir, et, alors, tout change d'aspect. Il ne peut faire une vingtaine de pas, sans mettre le pied sur un système nouveau de pavage. Ici, ce sont des briques étroites, anguleuses, disjointes, qui vous meurtrissent le pied. Là, des dalles de granit, larges et plates, qui vous semblent d'une solidité à toutes épreuves; mais le temps et la négligence de l'administration les ont laissés se cribler de fentes, de trous, profonds par fois, où la chaussure s'enfoncée à l'improviste, et vous font perdre l'équilibre, au moment où vous y pensez le moins.

Quatre pas de là, sur le même bloc de maisons, vous apercevez, devant vous, un trottoir en asphalte; vous croyez y trouver le plus de sécurité que sur les dalles et les briques. Malheur! C'est là, au contraire, qu'est le plus grand danger! L'asphalte n'avait ni la mise vulve, ni l'épaisseur convenue dans le contrat accordé par la ville. Il s'est effrité, il vous fait glisser le pied dans un trou d'où il ne se retirera qu'avec peine.

Ce n'est pas tout. A chaque pas, sur le même trottoir, d'un bloc à l'autre, ce sont de perpétuelles solutions de continuité qui vous exposent à des chutes ou, tout au moins, à des chancellements pénibles dont vous ne vous redressez qu'avec peine. Sans compter les dangers que vous font courir, à chaque coin de rue, les affreux petits ponts qui semblent être autant de pièges tendus au passant du jour et, surtout, de la nuit.

Nous n'en finirions pas, s'il nous fallait dresser ici la liste des accidents, des chutes, des contusions, des blessures même qui sont parvenues à notre connaissance, mais que les innocentes et honnêtes victimes ne veulent pas dévoiler, parce qu'elles ont horreur du scandale et du cancan, parce qu'elles ne veulent pas que leur nom soit livré à une publicité qui ne respecte rien et ne fait aucune distinction entre l'honnêteté et le vice.

Il faut que notre administration, qui est honnête - nous le proclamons bien haut - mette un terme à ce honteux état de choses.

Nous savons bien que tout ou presque tout, est à réformer parmi nous, et que l'on ne peut pas tout faire à la fois. Que l'on se voue donc aux réparations les plus indispensables, les plus urgentes, à celles des trottoirs, dont la nécessité est évidente et pressante.

Sortons, enfin, de cette odieuse et honteuse situation, qui fait de notre cité un objet de dérision et de dégoût pour les étrangers de toute provenance, qui viennent nous visiter. Notre population vaut mieux que les richesses et les mépris auxquels l'exposent les négligences et les

maladresses de notre administration municipale.

LA COUPE DES CHEVEUX.

Il y a cheveu et cheveu. Le cheveu est presque caractéristique de la race. Chaque variété humaine a des cheveux un peu différents. Les cheveux lisses ont une section circulaire (races asiatiques); les bouclés (races aryennes et sémitiques), une section ellipticoïdale; les cheveux crépus s'enroulant en spirale (races africaines), etc. Il y a des cheveux qui conservent leur épiderme, d'autres qui le perdent. La racine des cheveux est assez variable en développement; la tête, ou le bulbe, est attachée à la papille, c'est-à-dire à une légère saillie que présente le fond du follicule et qui est formée par une masse dermique riche en vaisseaux et en nerfs. Les poils diffèrent aussi un peu des cheveux proprement dits. Il ne faudrait donc pas confondre la chevelure et la barbe. L'alopecie (chute des cheveux) est sous la dépendance de la circulation et du système nerveux. Tout état pathologique retentit sur la chevelure. Toute affection épuisante, tuberculeuse, diabète, etc., fait tomber les cheveux. Quand le terrain est mauvais, le cheveu s'en ressent particulièrement, car il pousse sur un terrain beaucoup plus accessible que tout autre aux perturbations organiques. Enfin, la chevelure est placée dans des conditions bien inférieures à la barbe. Le cheveu est là pour la comprimer pendant une partie de l'existence, le cheveu reste sans air pendant des heures. En été, il est baigné par la sueur en vaso clos, pour ainsi dire. C'est surtout après les grandes chaleurs que l'on voit tomber les cheveux. Le crâne se découvre au sommet et la calvitie se prononce. La barbe, au contraire, pousse dans un terrain moins accessible à l'influence nerveuse. Elle se développe au grand air et possède plus de résistance vitale. Le terrain joue un si grand rôle en ceci que, si la calvitie est générale chez l'homme, au sommet du crâne, elle ne s'observe que très rarement chez la femme dans la même région. Chez elle, c'est au contraire la partie antérieure, la région située en haut derrière l'oreille, qui se dégarnit d'abord.

Il n'est donc pas étonnant que la barbe résiste mieux que la chevelure aux coupes répétées. Et même, il faudrait savoir pour conclure dans un sens ou dans l'autre ce qu'elle est si on ne l'avait pas rasée comparative-ment à ce qu'elle deviendrait si on la laissait repousser. Dans tous les cas, est-ce qu'il n'y a pas de très longues barbes, et celles-là n'ont pas été rasées; est-ce que les femmes se coupent les cheveux; et leur chevelure n'attend-elle pas quelquefois des longueurs considérables? On voit donc bien que l'absence de coupe n'enlève pas la vigueur du cheveu, et l'on ne voit pas que la coupe répétée peut lui donner.

La consommation des cheveux s'est accrue, depuis une vingtaine d'années, dans une proportion surprenante. En 1896, on y a absorbé le chiffre respectable de 25 millions 600,102 kilog. d'œufs; en 1897, le chiffre encore plus fort, de 35,526,642 kilog. On s'arrêtera-t-on? On peut compter en moyenne 20 œufs par kilogramme. On a donc mangé, en 1897, tout simplement cinq cent trente millions 572 mille 840 œufs! Bon courage pour l'année courante.

Ces œufs viennent de la Picardie, de la Normandie, de la Touraine, de la Bourgogne et de l'Anjou, et quelques lots aussi du Midi, du Lot, Lot-et-Garonne, Haute-Garonne et Aveyron.

La consommation s'élève annuellement et, naturellement, les prix de vente aussi. En 1804, on vendait les œufs 48 fr. le mille. En 1850, seulement 48 fr. 60; puis, en 1873, grande hausse, 81 fr. le mille. Aujourd'hui, les œufs extra, comptés 15 au kilogramme, valent de 105 à 120 fr. le mille; les œufs moyens, 17 au kilogramme, de 71 à 95 fr., et les petits, 12 par kilogramme, de 54 à 71 fr. le mille.

La population augmente, c'est évident; mais la consommation croît bien plus vite, puisque, en un an, elle a fait brusquement un saut de 10 millions de kilogrammes; on a acheté 200 millions d'œufs de plus.

LA PÊCHE A LA LIGNE.

Un arrêt bien amusant.

Toutes les personnes qui se plaisent à taquiner le goujon savent que la pêche à la ligne est interdite après le coucher du soleil. C'est une règle universellement connue; mais si le principe en est très simple, son application peut, au contraire, soulever beaucoup de difficultés, et, notamment, celle de savoir à quel moment précis on doit considérer que le soleil est couché. Le pêcheur est-il juge de la question? Peut-il s'en fier à ses yeux? Faut-il qu'il s'en réfère aux indications de l'Observatoire ou des almanachs et doit-il consulter sa montre ou les horloges publiques? Autant de graves questions que vient de trancher le tribunal de Château-Thierry.

«Attendu, dit le juge, que M. X... est poursuivi pour avoir pêché à la ligne après le coucher du soleil, à cinq heures quarante-cinq minutes, dans l'arrondissement de Château-Thierry.

«Attendu que, d'après les indications fournies au tribunal par l'Observatoire de Paris, le soleil s'est couché ce jour-là exactement à cinq heures vingt-six minutes, mais que le crépuscule civil a duré trente-quatre minutes, prolongeant la clarté du jour jusqu'à six heures du soir.

«Que c'est donc même avant la fin de ce crépuscule, c'est-à-dire alors qu'il faisait encore jour, que M. X... a pu se donner que le soleil était astronomiquement couché lorsque l'agent verbalisateur est intervenu.

«Que, d'ailleurs, une erreur même de vingt à trente minutes, alors que le jour n'a pas complètement disparu et que les montres et horloges d'un même pays marchent dans le plus parfait désaccord, ne saurait suffire pour faire apparaître l'intention délictueuse, base de tout délit.

«Qu'il la faut évidente pour

La consommation des œufs à Paris.

Nous nous croyions les plus grands consommateurs d'œufs, comme nous sommes les grands consommateurs de sucre. Il nous faut, paraît-il, singulièrement nous rabattre.

La consommation des œufs s'est accrue, depuis une vingtaine d'années, dans une proportion surprenante. En 1896, on y a absorbé le chiffre respectable de 25 millions 600,102 kilog. d'œufs; en 1897, le chiffre encore plus fort, de 35,526,642 kilog. On s'arrêtera-t-on? On peut compter en moyenne 20 œufs par kilogramme. On a donc mangé, en 1897, tout simplement cinq cent trente millions 572 mille 840 œufs! Bon courage pour l'année courante.

Ces œufs viennent de la Picardie, de la Normandie, de la Touraine, de la Bourgogne et de l'Anjou, et quelques lots aussi du Midi, du Lot, Lot-et-Garonne, Haute-Garonne et Aveyron.

La consommation s'élève annuellement et, naturellement, les prix de vente aussi. En 1804, on vendait les œufs 48 fr. le mille. En 1850, seulement 48 fr. 60; puis, en 1873, grande hausse, 81 fr. le mille. Aujourd'hui, les œufs extra, comptés 15 au kilogramme, valent de 105 à 120 fr. le mille; les œufs moyens, 17 au kilogramme, de 71 à 95 fr., et les petits, 12 par kilogramme, de 54 à 71 fr. le mille.

La population augmente, c'est évident; mais la consommation croît bien plus vite, puisque, en un an, elle a fait brusquement un saut de 10 millions de kilogrammes; on a acheté 200 millions d'œufs de plus.

LA PÊCHE A LA LIGNE.

Un arrêt bien amusant.

Toutes les personnes qui se plaisent à taquiner le goujon savent que la pêche à la ligne est interdite après le coucher du soleil. C'est une règle universellement connue; mais si le principe en est très simple, son application peut, au contraire, soulever beaucoup de difficultés, et, notamment, celle de savoir à quel moment précis on doit considérer que le soleil est couché. Le pêcheur est-il juge de la question? Peut-il s'en fier à ses yeux? Faut-il qu'il s'en réfère aux indications de l'Observatoire ou des almanachs et doit-il consulter sa montre ou les horloges publiques? Autant de graves questions que vient de trancher le tribunal de Château-Thierry.

«Attendu, dit le juge, que M. X... est poursuivi pour avoir pêché à la ligne après le coucher du soleil, à cinq heures quarante-cinq minutes, dans l'arrondissement de Château-Thierry.

«Attendu que, d'après les indications fournies au tribunal par l'Observatoire de Paris, le soleil s'est couché ce jour-là exactement à cinq heures vingt-six minutes, mais que le crépuscule civil a duré trente-quatre minutes, prolongeant la clarté du jour jusqu'à six heures du soir.

«Que c'est donc même avant la fin de ce crépuscule, c'est-à-dire alors qu'il faisait encore jour, que M. X... a pu se donner que le soleil était astronomiquement couché lorsque l'agent verbalisateur est intervenu.

«Que, d'ailleurs, une erreur même de vingt à trente minutes, alors que le jour n'a pas complètement disparu et que les montres et horloges d'un même pays marchent dans le plus parfait désaccord, ne saurait suffire pour faire apparaître l'intention délictueuse, base de tout délit.

«Qu'il la faut évidente pour

amener la répression pénale, sur tout en une matière où ce qui est licite une minute avant cesse de l'être une minute plus tard; «Attendu que, dans l'espèce, cette intention délictueuse n'est pas suffisamment établie et qu'il y a d'autant plus lieu de renvoyer le prévenu des fins de la poursuite sans dépens qu'il ne passe pas pour braconnier de pêche et qu'il se sert du mode de pêche le plus pacifique et le moins destructeur.

La voix des sourds-muets.

On sait que chaque voyelle est composée de deux ordres de vibrations, fonction l'une de l'autre: les unes fournies par le larynx, donnent la note sur laquelle on parle; les autres, formées dans les cavités supra-laryngiennes constituent le vocable, c'est-à-dire la note spéciale à chaque voyelle. Il s'ensuit que, lorsqu'on entend la parole d'un orateur, on est influencé en même temps par ces deux sortes de vibrations qui, toujours l'une par l'autre, font que la diction est bonne.

Les vibrations laryngiennes sont fournies par les cordes vocales inférieures; la voix des chanteurs en est le type; la note laryngienne domine, le vocable est accessoire et c'est pourquoi la prononciation semble souvent défectueuse.

Le vocable, au contraire, est produit dans les résonateurs supra-laryngiens et ce sont les «sourd-muets» qui, au début de leur éducation, présentent le type de cette voix, dans laquelle le larynx a un rôle moins important.

Il est parfois difficile de les faire parler comme tout le monde, c'est-à-dire de les habituer à faire fonctionner leurs cordes vocales. Ceci tient à ce que le sourd-muet, le plus souvent, ne s'entend pas parler. Il faut, en conséquence, développer son acuité auditive et c'est, semble-t-il bien, la marche à suivre dans les exercices auxquels on le soumettra.

Il paraît donc logique, puisqu'on s'adresse à une oreille malade, d'aller du simple au composé; et, comme chaque voyelle est formée de deux sortes de vibrations, il semble nécessaire de dissocier celles-ci et de faire entendre d'abord la note, ensuite le vocable, et en dernier lieu, résultante, c'est-à-dire la voyelle pure.

Le docteur Marzaga, qui s'est occupé beaucoup de cette question, propose dans le travail qu'il adresse à l'Académie et dont M. Marey donne les grandes lignes de soumettre les sourds-muets à des exercices acoustiques divisés en trois catégories.

Dans la première on ferait entendre des vibrations simples, c'est-à-dire des vibrations musicales, et c'est à cela que pourrait servir les phonographes; car si ces instruments déforment la voix parlée en y introduisant des vibrations nouvelles qui ne sont pas en rapport harmonique avec les vocables, ils modifient beaucoup moins les vibrations musicales, les vibrations surajoutées étant, le plus souvent en rapport harmonique avec les premières.

La deuxième série d'exercices servirait à faire entendre la note correspondant à la voyelle de chaque voyelle.

Pour cela, on prendrait les diapasons et les résonateurs donnant ces notes; un résonateur serait placé à l'entrée du conduit auditif et on ferait vibrer, en avant de lui, le diapason donnant le même nombre de vibrations; puis on recommencerait ce même exercice pour chaque voyelle.

Dans une troisième série, on s'occuperait de faire entendre les voyelles en prenant, au début, comme embouchure, le résonateur correspondant, puis en se servant de la voix nue.

En résumé, la méthode qu'il propose se ramène: à faire entendre des instruments de musique d'abord, les vocables ensuite et, en dernier lieu, les voyelles.

Le nouveau consul d'Angleterre à La Havane.

Londres, 16 décembre - La "Pall Mall Gazette" annonce que Lionel G. Carden, consul d'Angleterre à La Havane, est nommé consul général à La Havane.

M. Carden a rempli les mêmes fonctions il y a une quinzaine d'années. A cette époque il a épousé une américaine.

Révolution en Bolivie.

Lima, Pérou, par voie de Galveston, Texas, 16 décembre - Des avis reçus aujourd'hui de La Paz, capitale de la Bolivie, établissent que les révolutionnaires ont formellement proclamé une fédération. Señor Severo Fernandez Alonso, président de la République de Bolivie, est toujours à Gruro à la tête des troupes du gouvernement. Il a déclaré l'état de siège.

Le gouvernement des Etats-Unis et le Vatican.

Londres, 17 décembre - Le correspondant du "Daily Chronicle" à Rome écrit: En réponse à une demande d'informations du Vatican le président McKinley a donné l'assurance que les catholiques jouiront dans l'île de Cuba et dans les Philippines de la même liberté dont jouissent les catholiques d'Amérique.

En outre, le gouvernement de Washington a promis au Pape que des mesures seront prises pour empêcher le gouvernement provisoire de dépouiller les couvents ou de saisir les propriétés des ecclésiastiques.

Le Pape a envoyé ses plus chaleureux remerciements au président McKinley.

Interview de Senor Monteros Rios.

Londres, 17 décembre - M. de Blowitz, correspondant du "Times" à Paris, télégraphie ce matin à son journal le compte-rendu d'une interview de Senor Monteros Rios, président de la commission de paix espagnole.

Il paraît que Senor Rios a dit que les Américains ont agi comme de vulgaires parvenus, qui ne connaissent pas encore le malheur et la défaite.

Il a ajouté que "plus tard, quand il auront aussi subi des revers, ils seront moins inflexibles envers les vaincus."

Les commissaires espagnols prétendent, dit M. de Blowitz, que les Philippines sont toujours inconquises, et que leur conquête ne s'accomplira pas promptement.

Cependant, ce qui paraît lui causer le plus de peine, ajoute M. de Blowitz, est la tentative de l'Amérique d'enlever l'honneur à l'Espagne en refusant de soumettre à l'arbitrage la question de la destruction du Maïno.

Senor Rios a déclaré avec confiance que le carliste ne faisait courir aucun danger au gouvernement espagnol.

AMUSEMENTS.

Trianon.

Demain soir, première apparition à la Nouvelle-Orléans de M. Clay Clement, à la fois auteur et acteur plein de verve et d'esprit. Aidé par la compagnie dont il a sa s'entourer, M. C. Clement prêtera deux nouveautés: "A Southern Gentleman" et "The New Dominion"; deux pièces bien faites, qui ne peuvent que bien interprétées puisque c'est l'auteur lui-même qui y remplit les principaux rôles.

Théâtre Crescent.

Demain, dimanche, au Crescent, première apparition d'une troupe de ministres d'élite, composée des deux compagnies de Richard et Fringle, Race et Holland, auxquelles viennent s'ajouter deux orchestres complets de premier ordre.

Pour la première fois, comme on le verra dans le programme, les ministres américains admettent dans leurs rangs des étrangers, des Européens, des Arabes, des Japonais, et même un Ériqué.

La troupe qui débutera demain se compose de plus de 50 artistes, tous ayant du talent, tous élegantement et richement costumés. Ils obtiendront un succès prodigieux.

St-Charles.

Ce soir, dernière représentation de la "Bankers Daughter". Il y aura foule.

A partir de dimanche, reprise de "East Lynn" accompagnée de l'excellente comédie "The Three Hats". Quand aux variétés, elles seront plus que jamais intéressantes.

D'abord Arthur Dunn, le premier comédien d'Amérique, peut-être; Clara Belle Jerome, qui n'a pas de supériorité comme sorbrette sur la scène américaine. Quant au Biographe il produira des vues nouvelles extrêmement curieuses. Le Col. Hopkins veut que l'on célèbre brillamment Christmas au St-Charles.

Académie de Musique.

Ce soir, à l'Académie de Musique, avant-dernière représentation de Cavalleria Rusticana et de Bille Taylor.

Demain, dimanche, en matinée, même représentation - Le soir, grande représentation de gala, au bénéfice des artistes de la troupe Murray-Lane, qui ont si puissamment contribué, par leurs voix et leurs talents, à élever la scène de l'Académie de Musique, qui va se transformer, en ce que les Américains appellent une scène de vaudeville, et ce qu'à Paris on appelle café-concert.

Plus de grandes pièces, plus d'opéras, plus de langues comédies et de drames interminables. Des morceaux détachés - mousologues, dialogues, chants sérieux et comiques, danses et exercices d'acrobatie. C'est un changement complet de spectacle, un nouveauté à la Nouvelle-Orléans.

La soirée d'ouverture aura lieu le 25 décembre, la nuit de Noël. Nous reviendrons sur ce sujet avant cette date.

Théâtre de l'Opéra Français.

Ce soir, première représentation de Tannhäuser, une des œuvres qui ont le plus contribué à la renommée de Wagner. Au 1er acte grand spectacle - Bachanale - M. Gilbert chantera le rôle de Tannhäuser. Demain, dimanche, en matinée, "Aïda" avec tout le personnel du grand répertoire.

Le soir - représentation extraordinaire - la Fille de Mme Angot - splendide mise en scène au 1er acte, tableau vivant - L'échauffourée de Marché des Innocentes - plus de 100 personnes sur la scène. Deux grands ballets réglés par M. d'Alessandro - La Froussée - entre le 1er acte et le tableau; pas d'entr'acte.

L'administration s'est mise en frais pour la circonstance et compte sur un brillant succès.

MOT DE LA FIN.

Z... qui aspire au divorce après trois mois de ménage, a noté jour par jour les impressions de sa lune de miel; et il compte les publier aussitôt après la rupture du lien conjugal.

—Et, lui demande-t-on, comment intitulerez-vous ce volume? — «A bâtons rompus»!

fer, ce n'est rien, quand on est amoureux. Nous avons été jeunes, nous aussi, mon vieux, hein? Nous savons ce que c'est...

—Tout cela est très possible; mais M. Perrière aurait eu le temps, après avoir vu Mlle Andréolle, de tuer Mme Langlade... —Et pourquoi l'aurait-il tué? —Mais pour la voler.

—Ah! tu me fais pitier, tiens, Graffe, pour un ancien voltigeur!... Pour la voler? Et combien aurait-il volé, en prenant ce fameux collier qui vous a donné la berluce à tous?... Cent cinquante mille francs, deux cent mille francs au plus, avec pas mal de risques et d'ennuis autour, n'est-ce pas?... —Il me semble que c'est un joli denier.

—Allons donc, gros malin! S'il avait aimé l'argent tant que cela, s'il avait voulu "s'enrichir", comme vous dites, il n'aurait qu'à demander la main de Mlle Geneviève. Il l'aurait eue sans difficulté. Il trouvait ainsi deux ou trois fois la valeur des sœurs émeraude, avec les ennuis en moins, et, en plus, une femme incomparable... Est-ce clair, et faut-il te mettre davantage les points sur les i, espèce d'aveugle!

Le raisonnement de l'ex-sergent présentait une certaine force de logique qu'il était impossible de méconnaître. Graffe murmura, comme s'il se fut parlé à lui-même:

—Qui donc alors aurait commis le crime? —Voilà qui te regarde.

—Mais puisqu'un témoin a vu sortir le lieutenant à onze heures et demie de chez Mme Langlade? —Tu me fais rire, avec ton témoin. Toi qui as l'habitude des physiomyes, peux-tu reconnaître une personne que tu as vue une seule fois, la nuit, à une distance de plusieurs mètres? —Cependant, dans tous les procès, des témoins viennent reconnaître des gens qu'ils n'ont vus qu'une seule fois, en passant.

—Alors, elle doit être jolie, votre justice. C'est tout ce qu'il y a contre le lieutenant? —Tu ne sais donc pas qu'on a trouvé, ce matin, chez lui, la garniture du collier volé? —Si, je le sais. Et cela même devrait te faire croire à l'innocence de M. Perrière. En face d'un officier, tu ne dois pas raisonner comme tu le ferais s'il s'agissait des pauvres diables d'imbecilles qui te passent chaque jour par les mains. M. Perrière est intelligent, n'est-ce pas?... Eh bien! voyons, Graffe, crois-tu que s'il était coupable, il ne se serait pas débarrassé de ces cercles d'or?... —L'inspecteur gardait le silence.

Brisefer, s'échauffant par degrés, continua: —C'est à dire qu'il faut être

fon pour le croire coupable!... A la maison tout le monde est certain de son innocence. Mon colonel, M. Pascal, Mlle Marthe... Ah! c'est que Mlle Geneviève leur a expliqué tantôt tout ce que je te répète là. Si tu l'as vue entendue!... Ou si, plus tôt, ton juge d'instruction l'avait entendue!... Sur que M. Perrière courrait maintenant les champs...

—Je n'ai pas entendu Mlle Andréolle prononcer la plaidoirie dont tu parles, mon vieux Brisefer; mais, bien mieux: je l'ai vue, ce soir, au Palais, tendre la main à M. Perrière en lui disant: «J'ai toi en vous, et je serai votre femme.»

—Ah! tu étais là!... Tu as de la chance. Cela devait être beau. Monsieur et mademoiselle sont revenus à la maison tout émus; ils ont ramené avec eux la mère de M. Perrière qui pleure et qui s'embrassait mademoiselle... Je n'ai été tout saisi... C'est toi, Graffe, avec tes histoires, qui es cause de tout ce chagrin-là!

—Moi? —Oui, toi seul. Tu as fait le mal, il faut que tu nous aides à le réparer.

—Que veux-tu dire? —Sur ton honneur d'ancien voltigeur, crois-tu encore M. Perrière coupable? —Foi de soldat, je vais te dire, Brisefer, tout le fond de ma pensée. Eh bien! franchement, je

ne sais plus que conclure... —Après la scène de ce soir, il paraît que M. le juge d'instruction a été très vexé. Il ne croit pas, lui, à l'innocence de M. Perrière. M. Andréolle et Mlle Geneviève sont donc décidés à agir en dehors de la justice... Veux-tu nous aider? —Ce que tu me demandes, mon vieil ami, n'est pas possible.

—Pourquoi? —M. le juge d'instruction est mon chef, je dois lui obéir. Et si je travaillais en dehors de lui, je ferais quelque chose comme une trahison. Tu vois bien que c'est impossible... Mais comme j'ai des doutes, comme il y a dans l'instruction bien des points obscurs, mon devoir est de chercher encore, avec une ardeur nouvelle, de refaire pour ainsi dire tout l'enquête, en vérifiant chaque observation, en scrutant chaque indice, en contrôlant chaque déposition. Car après tout, que désirons-nous tous... La vérité, n'est-ce pas?... Je vais confier mes scrupules à M. Chazotte, je suis sûr qu'il les partagera, et qu'il sera le premier à approuver le supplément d'information auquel je vais me livrer.

—Au moins, puisque nous travaillons dans le même sens, si j'ai besoin d'un renseignement ou d'une indication que tu puisses me donner sans manquer à ton devoir, tu ne me les refuses pas? —Sois tranquille... —Entendu; je n'ai plus qu'à te souhaiter bonne chance.

—Au revoir, mon vieux Brisefer. Moi aussi, je te dis: Bon courage et bonne chance! L'ancien sous-officier de grenadiers descendit l'escalier de bois. Dans la rue, il salua la boutiqueur concierge du rez-de-chaussée, qui s'était mise à sa porte pour le voir sortir.

Puis, traversant d'un pas assuré un dédale de rues anguleuses, il atteignit les quais et reprit le chemin de Saint-Symphorien.

Chez le colonel Andréolle, on l'attendait avec impatience. Dans le salon une sorte de conseil était réuni. Le colonel lucidait, et avec une grande lucidité exposait la marche qu'il devait suivre pour arriver à démontrer l'innocence de Roland.

M. Andréolle, quant à lui, n'avait aucun doute. Dans le principe, il s'était refusé d'instinct à admettre qu'un officier se fut rendu coupable d'un crime si odieux. M. Perrière, par la seule vertu de ses épaulettes, lui était déjà sympathique... Mais dès le moment où il devina les sentiments de sa petite fille, le vieillard se sentit pris, à l'égard du lieutenant, d'une véritable et profonde affection. Geneviève aimait Roland; il n'en fallait pas davantage pour que Roland, malgré toutes les apparences qui pour-

raient s'élever contre lui, fit infaillible.

Et, sans hésiter, le colonel proposa, le premier, de se livrer à une contre-enquête. Geneviève n'attendait que cette proposition. En réalité, elle était l'âme de la maison. On n'y voyait que par ses yeux, on n'y voulait que par ses desirs. Son sourire était comme un rayon de joie et de bonheur qui ensoleillait et vivifiait tout.